

Décision

Générale

colonial

Décision n° 262 du 13 mars 1948

n° 262

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 mars 1948

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1948

Date du numéro
31 mars 1948

TEXTE INTÉGRAL

srme Stolz, secrétaire contractuelle, précédemment affectée au Bureau des affaires économiques, est mise à la disposition du chef du service des contributions directes, en remplacement de Mlle Folacci, en instance de départ, pour compter du 10 mars 1918.